COMPTE RENDU - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2015

Tous les conseillers étaient présents.

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2015

3 entreprises ont répondus à l'appel d'offre. L'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 36.872 € HT.

Le département accorde une subvention de 22.435 €. Ces travaux se feront en juin ou juillet.

Des travaux de point à temps seront également réalisés pour un montant de 11.700 € HT.

Une demande de devis complémentaire est déposée auprès de l'entreprise EFFAGE pour la mise en place de tuyaux d'évacuation des eaux pluviales à la Chazotte (environ 25m) à réaliser en même temps et qui permettrait de supprimer les risques de verglas dans le village, et d'éviter la dégradation de la chaussée.

Eclairage public

Dans un but d'économie d'énergie, le Conseil Municipal à l'unanimité retient la solution proposée par le SIEL (Syndicat d'Energies de la Loire) qui consiste à remplacer les lampes de 250 watt par des lampes de 100 watt. L'éclairage de ces lampes diminuera en intensité la nuit.

Le coût de l'opération s'élève à 19.537 €, subvention déduite.

Seules les lampes récentes du centre bourg seront conservées.

Aire de jeux au terrain de La Quérette

Le socle de support a été réalisé par l'entreprise GALLET. Les jeux viennent d'être installés.

L'accès en est actuellement bloqué pour permettre le séchage et la finition nécessaires, l'utilisation sera possible dans un délai d'un mois environ.

La barrière définitive sera réalisée pour réserver l'utilisation de cet espace **exclusivement aux jeux** et l'interdire à tout engin (vélo, moto...). Sur le pourtour une couche de gravier est prévue.

Mur de la salle des fêtes

Les travaux de maçonnerie se poursuivent, un portail coulissant de coloris bronze assorti à la barrière sera installé.

Une couvertine en ciment terminera le mur, solution choisie en fonction de sa solidité

Le muret séparant les deux cours sera conservé mais abaissé pour sécuriser le parking.

Assainissement

Pour les hameaux de Chazourne et du Crozet, une étude géotechnique des terrains est réalisée. La commune attend le résultat des analyses pour fixer définitivement l'emplacement des stations de traitement des eaux usées.